REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitsaverana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

SECRETARIAT GENERAL

PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION
DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR
PRIRTEM I - P-MG-FA0-019

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
N°010/25/AMI/CI/CEP/PRIRTEM
Lancé le 11 Juin 2025
RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) EXPERT EN QUALITE HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT (EQHSE)

Secteur :	Energie
Financement :	Groupe de la Banque Africaine de Développement
N° du Projet :	PRIRTEM I - P-MG-FA0-019
N° du Prêt :	FAT : 5900150002801

1. La République de Madagascar a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement et d'Interconnexion des Réseaux de Transport d'Energie Electrique à Madagascar (PRIRTEM) phase 1 et phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un consultant individuel pour le poste d **« Expert en Qualité Hygiène Sécurité Environnement»**

2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent principalement à :
   - Négocier la politique HSQE du Projet
   - Mettre en œuvre la politique QHSE et l'animer avec les responsables concernés ;
   - Assurer l'audit, la planification et le suivi des activités en lien avec l'HSQE;
   - Contribuer à la mise en œuvre générale du Projet ;

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes, des attestations formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.) en présentant notamment les documents ci-après :
   - Lettre de candidature manuscrite (elle peut être scannée) adressée à Monsieur Le Coordonnateur du Projet
   - Curriculum Vitae (CV) signé et à jour selon uniquement le format standard inclut dans les Termes De Référence (TdR). **La soumission de CV sous un autre format qui celui fourni dans les TdR est motif de disqualification du candidat.**
   - Note de motivation (maximum 2 pages, caractère times new roman 12, simple interligne).
   - Coordonnées téléphoniques pour contact rapide.

4. La langue à utiliser est le français.

5. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les projets financés par la Banque Africaine de Développement, édition Octobre 2015** », qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de « Sélection des Consultants Individuels (SCI) ».

6. Le/La candidat(e) devra répondre aux qualifications et expériences requises suivantes :
   - Être titulaire d'un diplôme d'ingénierie (BACC+5 ou plus), en HSQE, en Génie Industrielle, Génie électrique, Génie mécanique, en Sciences de l'Environnement ou autre formation connexe ;
   - Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans un poste de responsabilité similaire dans la gestion des questions relatives aux PGES ou PGES-C et PAQ (études, élaboration et mise en œuvre des plans),
   - Maîtriser les différents instruments de sauvegarde de l'Etat Malagasy et ceux du/des bailleurs
   - Avoir une expérience probante dans la conception et la mise en œuvre des dispositifs HSQE pour un projet de même envergure ;
   - Avoir une connaissance du secteur énergie à Madagascar (serait un atout)

NB : les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies.

Les candidatures féminines sont fortement sollicitées

Les consultants seront évalués en fonction des critères suivants :

Critères d'évaluation	Barème de notation
Qualifications générales (Diplôme d'ingénierie ou Bacc+ 5 minimum en HSQE, Sciences de l'environnement ou autre formation connexe)	20%
Au moins 05 ans d'expériences professionnelles dans la gestion des questions relatives aux PGES ou PGES-C et PAQ (études, élaboration et mise en œuvre des plans), en matière d'application des plans du domaine HSQE ou de travaux relatifs à la politique de sauvegarde environnementale	30%
Avoir une expérience probante dans la conception et la mise en œuvre des dispositifs HSQE pour un projet de même envergure	20%
Maîtriser les différents instruments de sauvegarde de l'Etat Malagasy et ceux du/des bailleurs	20%
Capacité linguistique en Malagasy et Français	10%

La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier le contrat.

Si le/la candidat(e) retenu(e) appartient à la Fonction Publique, la régularisation de sa position de fonctionnaire pour être conforme aux directives de la BAD sera une condition de mise en vigueur de son contrat. A cet effet, les représentants de l'État ou fonctionnaires ne peuvent être embauchés qu'à condition que cette embauche ne soit pas incompatibles avec aucun règlement ou politique d'emploi du pays et que ces fonctionnaires : (i) soient en congé sans solde; (ii) ne soient pas embauchés par un organisme pour lequel ils ont travaillé, à moins qu'un délai raisonnable ne se soit écoulé entre leur départ de cet organisme et la mission proposée (12 mois); (iii) leur embauche ne crée pas de conflits d'intérêts.
Le consultant retenu devra fournir la (les) copie(s) originale(s) ou copies légalisées des diplômes, des certificats/des attestations de travail/ de formations, et les preuves complémentaires de qualification et d'expériences jugées nécessaires.

N.B : chaque référence similaire sera résumée dans une fiche et ne sera prise en compte dans l'évaluation que si le candidat y joint les justificatifs comprenant les certificats de service fait et/ou attestation de bonne fin, et l'identité et les coordonnées des clients pour les vérifications éventuelles des informations fournies.

7. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes :
   Matin : huit (08) heures trente minutes à douze (12) heures (Heures locales) Après-Midi : Quatorze (14) heures à (16) heures (Heures locales) ou sur le lien ci-après :
   https://docs.google.com/document/d/1eQgYsczX00GyKzBDV5NqAbaU0WkEfEyd/edit?usp=sharing&ouid=105292364638845225504&rtpof=true&sd=true

8. Les expressions d'intérêt doivent être déposées, au plus tard le **25 Juin 2025** à **10 heures (heures locales),** à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par e-mail, en format PDF, à l'adresse procurement@prirtem.mg. Les dossiers d'expression d'intérêt doivent expressément porter la mention « **RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) EXPERT EN QUALITE HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT (EQHSE)**».

A l'attention de Monsieur Le Coordonnateur
du Projet de Renforcement et d'Interconnexion
Des Réseaux de Transport d'Energie Electrique à Madagascar (PRIRTEM)
Lot G 190 A II Ankadievo-By Pass-Alasora – ANTANANARIVO -103

Le Coordonnateur du Projet